

Jeudi, 4 Mars 1880

### SOMMAIRE

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE.  
ÉLÉMENTS DE JOUR.  
CHAMBRE DES COMMUNES.  
LITTE.  
ASSOCIATION DE TIR.  
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE.  
LES MEURTRES DE LUCAN.  
COMMUNICATIONS.  
CONSEIL DE VILLE.  
À TRAVERS OTTAWA.  
Suédois.  
MARCHÉS D'OTTAWA.  
MARCHÉS ÉTRANGERS.

### CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

M. Casgrain, député de l'Islet, a pris la parole l'autre jour, au nom des libéraux français, pour appuyer l'adresse de félicitations que le Parlement doit présenter à leurs Excellences. Cela a fait croire que M. Casgrain devenait chef de cette section de la phalange libérale; mais il paraît qu'il agit en cette qualité en l'absence de M. Laurier, retenu en ce moment à Québec pour cause professionnelle.

Une question de privilège a été soumise à la Chambre et définitivement réglée. On sait que M. Casey a demandé, il y a quelques jours, l'expulsion de M. Hooper, député de Lennox, parce que ce dernier est accusé de n'avoir pu régler ses comptes d'une façon satisfaisante avec un corps municipal de ce comté dont il était le secrétaire trésorier.

À la séance d'hier soir, M. Hooper a lu une déclaration par laquelle il nie en tous points l'accusation portée contre lui, prétendant qu'elle est inspirée exclusivement par le ressentiment politique.

M. Casey n'ayant pu fournir à la Chambre aucune preuve suffisante de l'appui de ses allégués, il a été décidé de ne pas intervenir dans cette affaire. On a cru comprendre que le grand criminel M. Hooper s'est rendu coupable aux yeux des libéraux, n'est pas tant d'avoir mal administré les affaires de la susdite municipalité que d'avoir battu, aux dernières élections, sir Richard Cartwright, l'unc des lumières du grisme. On a paru aussi être généralement d'avis que ce serait un mauvais précédent d'établir que de s'enquérir d'accusations de ce genre portées contre n'importe quel député, tant qu'elles n'auraient pas été décidées par un tribunal compétent.

M. McLennan, député de Glengarry, a soulevé hier un débat fort important au sujet de la dépense occasionnée par le chemin de fer du Pacifique. L'une des questions les plus sérieuses qui puissent occuper l'attention du Parlement. Ce débat a été suscité par une motion à l'effet d'obtenir production de tous les contrats en rapport avec cette entreprise jusqu'au 31 décembre 1879.

L'auteur de la proposition est l'un des esprits les mieux cultivés, l'un des hommes les plus instruits de la chambre, et sa parole est et réfléchie produit toujours une profonde impression sur son auditoire. En attendant d'écouter avec tant de savoir et d'indépendance d'esprit sur les différentes matières qu'il aborde d'ordinaire, on ne peut s'empêcher de regretter qu'il soit entré si tard dans la vie publique, où il n'aurait pu manquer de rendre de grands services au pays. Les hommes d'étude — les hommes de travail sont malheureusement si rares dans notre monde politique!

M. McLennan a exprimé un sentiment général en disant qu'il est regrettable que l'on réserve toujours pour la fin de la session le grand débat qui s'engage chaque année sur cette question. Nous devons à M. Mackenzie d'avoir établi ce précédent, et il n'est pas désirable qu'on y donne suite. Il est impossible, en effet, que la discussion puisse se faire d'une façon satisfaisante pour la Chambre et le pays quand la plus belle éloquence a cessé d'avoir des charmes pour les députés, naturellement anxieux de retourner dans leurs foyers après une absence d'environ trois mois.

Les griefs de M. McLennan peuvent être brièvement analysés comme suit : Les ingénieurs du Pacifique n'ont pas donné satisfaction en général; les frais d'exploration ont été excessifs; le coût de construction a été dépassé; l'estimation sur certaines sections; les travaux se poursuivent dans bien des cas avec trop de lenteur, ce qui entraîne l'immigration; l'ex-ministre des travaux publics (M. Mackenzie) s'est trop laissé influencer par l'ingénieur en chef dans sa politique des chemins de fer; le traitement de M. Sandford Fleming n'est pas fixe, ce qui n'est pas désirable, car il devrait

être un fonctionnaire salarié comme tous les autres officiers; on peut conclure des rapports que le chemin doit traverser la rivière Rouge à Selkirk, ce qui est une erreur; il est de la plus haute importance que le ministre des chemins de fer visite la vaste région du Nord-Ouest afin qu'il puisse juger avec plus de connaissance de cause de la meilleure politique à suivre au sujet de cette grande entreprise.

Sir Charles Tupper a pris la parole après M. McLennan. Nous allons résumer sa réplique en termes succincts : Le député de Glengarry n'a pas rendu justice à son administration, car le gouvernement mérite d'être félicité au lieu d'être blâmé pour la façon vigoureuse avec laquelle il a poussé les travaux du Pacifique; il y a eu incontestablement bien des dépenses inutiles, mais la chose était inévitable; il ne faut pas oublier que les ingénieurs ont eu de grandes difficultés à surmonter, ayant à parcourir et à étudier une vaste contrée à peu près inconnue jusqu'alors — une véritable terra incognita; les entrepreneurs n'ont été nullement retardés par le département des chemins de fer quoiqu'on en ait dit; les frais de construction sont loin de dépasser partout l'estimation des ingénieurs, car les deux grandes sections du Nord-Ouest seront bâties pour un prix conforme à leurs prévisions; si le traitement de M. Fleming n'est pas fixe, cela est dû à un arrangement établi sous l'ancienne administration; le gouvernement est prêt à accueillir favorablement toutes les propositions qui lui seront soumises, son plus ferme désir étant de se montrer digne en toutes choses de la confiance de la Chambre et du pays.

M. Mackenzie continua le débat jusqu'à six heures. Il sera réprimé et ne pourra manquer d'être fort intéressant. Depuis la dernière session plusieurs députés ont visité le Nord-Ouest, entre autres, l'honorable M. Bowell, MM. McLennan, Thomas White, Costigan, Haggart, Trow, et ils ne manqueraient pas sans doute de faire connaître les renseignements qu'ils ont pu recueillir dans leur voyage à travers cette lointaine contrée.

M. Mackenzie continua le débat jusqu'à six heures. Il sera réprimé et ne pourra manquer d'être fort intéressant. Depuis la dernière session plusieurs députés ont visité le Nord-Ouest, entre autres, l'honorable M. Bowell, MM. McLennan, Thomas White, Costigan, Haggart, Trow, et ils ne manqueraient pas sans doute de faire connaître les renseignements qu'ils ont pu recueillir dans leur voyage à travers cette lointaine contrée.

### ECHOS DU JOUR

Son Excellence le gouverneur-général et Son Altesse Royale la princesse Louise, ont gracieusement accordé leur patronage à la soirée musicale et dramatique qu'un certain nombre de dames préparent actuellement pour venir en aide aux pauvres. La date de cette soirée sera fixée tout prochainement.

La lutte engagée dans le comté de Rimouski afin de donner un successeur à M. Alexandre Chauveau, s'est terminée par l'élection de M. Parent, dont la majorité dépasse 300 voix. Celui-ci avait pour adversaire M. Côté. M. Asselin s'étant retiré de la lutte peu auparavant. M. Parent se présente d'abord comme indépendant, mais s'étant solennellement engagé dans ces derniers jours à appuyer le cabinet Chapleau, il obtint de cette façon une bonne partie du vote conservateur.

Nous voyons avec plaisir que le conseil de ville a affecté, hier soir, une somme de \$2,000 pour donner du travail à la classe nécessiteuse. Il n'a ainsi fait que son devoir, car il incombe à chaque municipalité de second l'action individuelle et d'assister autant que possible cette partie de la population qui, se trouvant forcément désemployée pendant quel que temps, a des titres véritables à la sympathie publique. Avec un peu de ténacité la population pourra voir arriver avec espérance la prochaine saison qui promet d'être excellente dans cette partie du pays.

Nous n'approuvons pas en tous points la lettre d'un passant que nous publions aujourd'hui et qui est écrite par l'un de nos littérateurs des plus châtés. La discussion engagée de puis quelque temps dans plusieurs journaux au sujet de l'épuration de notre langue peut avoir des bons résultats. Il est malheureux seulement que tous ces Aristarques, n'ayant pas attendu pour parler et s'attaquer parfois à ce qu'ils appellent des barbarismes et des anglicismes, que l'on trouve cependant dans les meilleurs ouvrages français. Le tableau est pourtant assez sombre sans qu'on le charge inutilement.

Du Journal des Trois-Rivières : Le gouvernement de Québec vient de confier le chargement de surintendant général du chemin de fer du Nord à M. L. A. Sénéchal, ce de commissaire à M. Shanley, et celui de député-sous-secrétaire à M. Prince pour la section est, à M. Scott pour la section ouest du chemin.

M. Sénéchal est sans contredit un des hommes les plus compétents que le gouvernement pouvait choisir pour l'élever à cette position. Il est livré entièrement depuis plusieurs années à des entreprises de chemin de fer et malgré des difficultés en apparence insurmontables, malgré le manque de capitaux et surtout de cette confiance qu'inspire celui qui a déjà obtenu des succès, il a su se placer au premier rang des hommes de la spécialité. C'est lui qui a supervisé les premiers travaux des chemins de fer de Drummond et d'Arthabaska et de Montréal, Portland et Boston. Ce fut lui qui réalisa la construction du "South-Bastard", une des plus importantes entreprises de la province et qui a vu les hommes les plus hostiles avoir jugé impraticable. C'est lui qui termina les chemins de fer de Lévis à Québec et de St-Jérôme à Montréal.

Enfin il est le premier à hardiesse d'essayer de reliaer la ligne du chemin de fer avec celle du Sud par un chemin sur la glace entre Montréal et Longueuil et l'on sait avec quel succès il réussit. Il a attaché son nom à beaucoup d'autres entreprises importantes et l'on ne peut que se féliciter de voir la grande voie ferrée du Nord entre les mains d'un homme de tant d'énergie et de résolutions.

M. Sénéchal ne s'est pas contenté d'être un homme d'affaires, il s'est jeté dans l'arène politique avec la même ardeur que dans le commerce et rien ne surprenant qu'il se soit fait des ennemis.

Mais personne ne peut lui refuser la part de mérite que nous venons de lui donner dans les entreprises qu'il a faites et qui nous est un gage qu'il administrera le chemin de fer du Nord avec toute l'habileté et le succès dont il est capable.

M. Sénéchal est un plus canadien-français et nous nous réjouissons que le gouvernement ait choisi parmi un des nôtres le chef de l'administration de ce chemin.

### CHAMBRE DES COMMUNES

L'orateur prend son siège à trois heures. Après les affaires de routine, Les projets de loi suivants sont présentés : M. White (Cardwell) — Bill pour constituer un chemin de fer de la rivière Rouge et de l'Assiniboine. M. Williams — Bill amendement les actes constituant la "Ontario and Pacific Junction Co." M. McGreevy — Bill amendement la constitution de la compagnie de navigation de Québec et des ports du golfe.

M. Shaw — Bill amendement l'acte relatif à la cour maritime d'Ontario. L'acte, tel qu'amendé à la dernière session, place les créanciers hypothécaires, dans les causes maritimes, dans une position plus avantageuse que celle des créanciers de terres. L'amendement qui comporte ce bill les mettra sur un pied d'égalité.

En réponse à M. Arkell, M. Langevin dit que le gouvernement a l'intention de construire un nouveau phare à Port Stanley.

En réponse à M. Hay, M. Langevin dit que le gouvernement a pris en délibéré la requête présentée lors de la dernière session par les citoyens, capitaines et propriétaires de navires de Toronto, au sujet du havre de cette cité. Le gouvernement sera en mesure de faire connaître à la Chambre d'ici à quelques jours, ce qu'il se propose de faire.

En réponse à M. Baker, M. Langevin dit que le gouvernement n'a pas l'intention de faire construire un phare à Philipsburg.

Sir John Macdonald dit que l'honorable député a pris sur lui de présenter une pétition, dans le but de faire perdre à un de ses collègues le siège qu'il occupait dans cette chambre, et qu'il lui incombait par conséquent de prendre l'initiative de toute action à cet égard.

Sir John Macdonald présente différents rapports relatifs aux terres du Nord-Ouest.

M. McLennan fait motion pour obtenir copie de tous les contrats accordés sur le chemin de fer du Pacifique jusqu'au 31 décembre 1879.

Deux raisons me poussent à présenter cette motion. D'abord les rapports en question, malgré leur haute importance, sont généralement soumis beaucoup trop tard pour que la chambre puisse les étudier sérieusement; de plus, il s'est produit occasionnellement dans le cours de l'année, de ces rapports encore plus utiles que de coutume.

En 1877, les rapports soumis étaient si peu nombreux que le coût d'une section de ce chemin par mille était de \$24, 520, soit environ la moitié du coût de la division de la Rivière Rouge. Le coût d'une autre section, entre la Rivière Rouge et la baie du Tonnerre, était calculé à raison de \$30,000 par mille. Les premières estimations ont été considérablement dépassées, on dit que l'augmentation s'élève généralement à \$1,000,000 et qu'un ingénieur a pris sur lui de changer les premiers chiffres, sans autorisation préalable de son département. Le coût de la construction des sections 13, 14, et 15, en particulier, a dépassé de 40 p. 100 la cédule des prix. Dans le cours de l'année, l'ingénieur en chef de ces sections aurait pris de longues vacances, laissant entièrement la responsabilité des travaux à son assistant, sans lui donner avant de partir des instructions spéciales.

Sir Charles Tupper — Cet avis n'est pas exact. M. Marcus Smith s'est rendu sur les lieux des travaux, avant le tour d'Angleterre de M. Sandford Fleming.

M. McLennan — On a constaté une telle négligence et un manque de discipline si prononcée dans l'administration générale des travaux, que l'ingénieur en chef aurait déclaré en avoir reçu le paiement de ses services. On aurait pu ainsi construire à beaucoup moins de frais la division de la rivière Rouge; il est indubitable que l'ex-ministre des travaux publics, qui a eu trop de latitude à l'ingénieur en chef. On a voulu établir le pont du chemin de fer sur la rivière Rouge, à Selkirk. On a commis là une grande faute, d'autant plus impardonnable que cette traversée n'avait été demandée par le rapport d'un ingénieur.

Afin de favoriser dans l'avenir la navigation de l'Assiniboine et du lac Manitoba, la route aurait dû incliner du côté du Portage du Fort, ce qui

aurait pu se faire sans nécessiter la moindre dépense supplémentaire, le pays qu'aurait traversé la ligne ne présentant pas d'accidents.

Si l'on veut véritablement attirer l'émigration, il faut de toute nécessité pousser les travaux activement afin d'ouvrir le pays à la colonisation.

Sir Charles Tupper — Je suis heureux que l'honorable député ait soulevé une question qui présente un si vif intérêt pour le pays. Elle sera soumise à la chambre lorsque les estimations seront présentées. Quelques-unes des observations de l'honorable monsieur sont justes, mais il a tort de prétendre que le gouvernement doit prendre l'avis d'un simple particulier de préférence à celui de son ingénieur.

M. McLennan — J'ai tout simplement entendu parler d'une manière générale de la politique du gouvernement.

Sir Charles Tupper — M. Sandford Fleming dit sa position en partie aux arrangements conclus en 1872 au sujet du chemin de fer Interoceanique; comme on le sait, sa nomination avait été demandée tant par les ingénieurs que par le gouvernement impérial. Jusque'en 1876, il a reçu un traitement de \$4,800. Cet ingénieur a été absent pour cause de santé; il avait mis à sa place un ingénieur expérimenté. Quant à ses réclamations pour traitement, c'est une question qui est encore en litige. Il n'y a pas à nier qu'il s'est fait sur le chemin des dépenses considérables, mais il ne faut pas oublier qu'ingénieurs et arpenteurs avaient à pénétrer dans un territoire entièrement inconnu, et que ce n'est qu'à très peu de frais que les arpenteurs ont pu obtenir des renseignements sur les routes que les trains devaient suivre.

Beaucoup d'accusations portées par l'honorable député ne sont pas fondées; le gouvernement s'est toujours efforcé de conduire les travaux avec économie. Quant à la section 15, les dépenses ne sont pas exagérées, le gouvernement devait construire cette section importante de la ligne d'une manière durable. Les accusations portées contre M. Rowan sont injustes; s'il a commis une erreur de jugement, c'est parce qu'il ne connaît pas les sources de dépenses du nord-ouest seront certainement construites sur un prix spécifié dans les contrats, et s'il y a à se plaindre de certaines questions d'un ordre secondaire, tout le blâme doit rejait sur l'ancien gouvernement.

M. Mackenzie — Les dépenses de travaux de génie civil ont été beaucoup trop considérables; on a dépensé de beaucoup les estimations. L'ancien gouvernement s'est toujours efforcé de s'entourer de bons ingénieurs, mais il serait injuste de dire que dans les questions de détail il a toujours appuyé M. Fleming.

Quant au tracé qu'il a choisi, il est certainement le meilleur et le plus économique; il ne présente pas de rampes considérables et n'entraîne pas la construction de grand nombre de travaux d'art.

À six heures l'orateur quitte le fauteuil.

### SÉANCE DU SOIR

Les bills suivants, d'un intérêt privé, sont lus une seconde fois. Bill pour constituer la compagnie du "Great Western Telegraph" of Canada.

Bill pour constituer la compagnie de navigation de Winnipeg et de la baie d'Hudson.

Bill relatif au chemin de jonction du Great Western et du lac Ontario. Le débat est repris par M. Casey sur la motion demandant que la pétition de M. Hooper soit prise en considération; il n'est pas apte à représenter le comté de Lennox dans la chambre des Communes, soit réélu au comté des privilèges et élections.

M. Hooper fait lecture d'une déclaration repoussant les accusations portées contre lui et les représentant comme étant inspirées par la haine politique.

M. Casey passe les faits en revue et conclut en disant que la cause de l'accusé avait été soumise à un comité qui aurait déclaré qu'il y avait un ingénieur à pris sur lui de changer les premiers chiffres, sans autorisation préalable de son département. Le coût de la construction des sections 13, 14, et 15, en particulier, a dépassé de 40 p. 100 la cédule des prix. Dans le cours de l'année, l'ingénieur en chef de ces sections aurait pris de longues vacances, laissant entièrement la responsabilité des travaux à son assistant, sans lui donner avant de partir des instructions spéciales.

M. Ives — La pétition déclare que M. Hooper est enduite envers le comté; et il n'est donc pas juste de soumettre la cause au comité des privilèges et élections.

M. Cameron (Victoria) — Ce serait un fait très précédent que de soumettre la question à un comité. Je fais motion en amendement que la motion soit mise de côté.

Après quelques remarques de MM. Casey, Hunter et Macdougall, l'amendement du député de Victoria est adopté et la chambre s'ajourne à 10 30 heures.

Nous offrons des avantages considérables à ceux qui voudront faire de la propagande dans l'intérêt de notre journal. Il sera donné 15 pour cent à toute personne qui nous enverra cinq abonnements payés d'avance à l'édition quotidienne ou à l'édition hebdomadaire. Si on le préfère, il sera donné un abonnement gratis à toute personne qui nous fera parvenir le même montant.

### LETRE D'UN PASSANT

[Pour le Canada.] Une maladie endémique — Symptômes de cette maladie — Ses résultats — Remèdes qu'il faut promptement y apporter.

Un mal qui ne régnait aucunement la terreur et que le Ciel ne nous envoyait point dans un moment de colère, mais plutôt aux heures de son éternelle sollicitude pour l'humanité, c'est la maladie chronique dont souffrent plusieurs écrivains canadiens-français et qui les porte à trouver partout des expressions vicieuses dans notre langue. Ce mal, il est vrai, fait un peu souffrir les personnes qu'il atteint, mais on n'a vu à l'effet de provoquer singulièrement l'humour et qui sont témoins de leurs souffrances. Les symptômes de la maladie sont bannis au suprême : d'abord, le malade prend des airs d'importance et se déclare appelé à opérer de grandes réformes dans la manière déplorably parlent et écrivent ses malheureux contemporains. A cette première phase de la maladie, il ne faut point irriter le réformateur, car, alors, il se fâche et entre dans des fureurs qui auraient fait frémir l'irascible Martin Luther, réformateur de son métier, à une autre époque.

Tant que dure cette seconde phase, l'écrivain-réformateur est irascible — beaucoup plus que le Martin sus-nommé, — il devient caustique, sarcastique, satirique, il veut mordre à droite et à gauche; gare alors aux correspondants.

Si les contradicteurs persistent en dépit des bons coups qu'il leur adresse, la maladie entre dans sa troisième phase: c'est l'emportement, la fureur, une sorte de rage. Les adversaires qui, toujours sont des gens de sens commun et de bon conseil, cessent la lutte et se retirent, laissant que temps, puis retrouve enfin le calme et retombe dans son insignifiance.

Hélas! que j'en ai vu des diatribes de nos réformateurs de la langue canadienne française! Plusieurs de nos journaux en sont fâchés périodiquement. Que d'encre et de papier perdus!

La maladie vient de faire sa réapparition. Cette fois, plusieurs des réformateurs de la langue sont des gens qui l'ignorent.

Patati, patata! Prétens bien t'être à ces discours-là : "On ne doit point dire orateur des communes, mais président." "20 Chars de charbons de fer est un affreux barbarisme; il faut dire : wagons." "30 Le fonds consolidé du Canada est une expression déplorably. Cela signifie évidemment le fonds général." "40 Espérez-moi!" dans le sens d'attendez-moi; fait sourire de pitié.

Quand on sait lire, Quand on sait écrire, On peut se dire Réformateur. Pour tout le monde, il faut avoir...

De l'aplomb, de l'aplomb et toujours de l'aplomb. Les prétentions de nos réformateurs de la langue canadienne française ne peuvent pourtant souffrir l'analyse. J'ai cité quatre exemples, l'un emprunté à notre langage politique, le deuxième à notre langage de chemins de fer, le troisième à notre langage financier et le quatrième à nos conversations de tous les jours. Ces quatre exemples me suffiront pour démontrer que les prétentions de nos petits bonhommes sont autant d'hérésies grammaticales et littéraires. Qu'on s'étonne, après cela, que leurs discussions aient toujours été stériles en bons résultats.

Mais suivons les disciples d'Aristarque : — 10. Quand il s'agit d'une assemblée délibérante constituée d'après la loi anglaise, il faut dire orateur, pour désigner la personne qui préside à ses délibérations, et non point Président. La raison en est qu'aux différents époques de l'histoire de France, par exemple, les présidents des assemblées nationales, chambres des députés, etc., etc., suivant l'époque, n'avaient point toutes les attributions de l'orateur de la Chambre des communes en Angleterre. Ces quatre exemples me suffiront pour démontrer que les prétentions de nos petits bonhommes sont autant d'hérésies grammaticales et littéraires. Qu'on s'étonne, après cela, que leurs discussions aient toujours été stériles en bons résultats.

Un vote de remerciements est ensuite présenté à Son Excellence le gouverneur-général, pour reconnaître le vif intérêt qu'il a toujours témoigné pour les associations de tir, et une résolution semblable est passée en l'honneur de Son Altesse Royale la princesse Louise. En présentant la motion, M. Caron, M.P., fait quelques remarques élogieuses qui soulèvent les applaudissements de l'assemblée.

Son Excellence remercie l'assemblée des résolutions qu'elle venait d'adopter et dans un discours remarquable, comme forme et comme fond, il suggère quelques idées pratiques relatives aux concours de tir. Par lant de la retraite du lieutenant-colonel Gzowski, il dit que la seule chose qui peut lui enlever les regrets de son départ est de le voir remplacé par le lieutenant-colonel Kirkpatrick, dont les talents et les qualités sont généralement appréciés.

Une résolution est adoptée pour remercier M. Masson de l'intérêt qu'il porte à l'association, lorsqu'il était ministre de la milice, et du prix de \$200 qu'il avait fondé.

Des résolutions semblables sont votées à l'honorable M. Blanchet et au capitaine Boyd, qui ont accompagné le détachement canadien au tir de Wimbledon, et Son Excellence s'étant retiré, l'assemblée procède à l'élection des officiers qui donne le résultat suivant. Nous nous contentons de donner la liste des officiers choisis pour l'Ontario et Québec :

Ontario — Le lieutenant-colonel Gzowski, le major Macdonald, le capitaine Mason, le lieutenant-colonel Otter, le lieutenant-colonel Macnaughton, le major Macpherson, le lieutenant-colonel Kirkpatrick, M. P.; le lieutenant-colonel Worsley, le lieutenant-colonel Scoble, ingénieur; le lieutenant-colonel Walker, 76 bataillon; le lieutenant-colonel Bergin, M. P.; le lieutenant-colonel Brunel.

Québec — Le lieutenant-colonel Bacon, le lieutenant-colonel Fraser, le lieutenant-colonel D'Orsonnes, le capitaine Boyd, le capitaine Balfour, A. P. Caron, M. P.; R. T. Brooks, M. P.; Alonzo Wright, M. P.; le lieutenant-colonel Strange, le lieutenant-colonel McEachern, le major Domville, le lieutenant-colonel Boer, le lieutenant-colonel Peters, le capitaine Costin.

L'Assemblée s'ajourne ensuite et sur motion il est décidé que le conseil se réunira ce matin à dix heures, dans la même salle.

chose que "le fonds général" en France. Les dictionnaires ont parlé; je me tais sur ce point.

40. "Espérez-moi", pour "attendez-moi", disent encore les auteurs les plus autorisés, s'emploie, non sans grâce, dans le style épistolaire ou la conversation et ici c'est la phrase charmante que voici : qui est empruntée à une des lettres de madame de Sévigné : —

"Je lis, je me promène et je vous espère."

Et de quatre, messieurs les réformateurs. Apprenez encore, mes bons amis, que deux écrivains fort distingués, MM. de Molinar et de Lambois, qui ont visité notre pays à des époques récentes, ont trouvé un charme tout particulier dans certaines expressions canadiennes empruntées à la langue française d'un autre siècle et que les Français d'aujourd'hui n'auraient pas dû laisser tomber en désuétude.

Lisez leurs relations de voyage, réformateurs, mes petits amis; vous y trouverez du bon; je vous l'assure.

Mais ce qu'il y a de navrant, c'est que les jeunes réformateurs, dans les articles où ils critiquent le langage de leurs contemporains, se permettent des attentats involontaires, je le veux bien, mais, en tout cas, très blâmables, contre la Grammaire et la Syntaxe, deux bonnes et vénérables dames qu'une considération bien établie dans la meilleure société, devrait mettre à l'abri d'inflictions personnelles.

Je ne veux ici désigner personne et ne brûle aucunement du désir féroce de mettre au pilori quelques-uns de mes compatriotes. Mais si ces quelques observations peuvent mettre fin à des discussions aussi ridicules que stériles, si j'ai pu, faire comprendre, une fois pour toutes, qu'avant prétendre réformer une langue, il faut commencer par la bien apprendre, je n'aurai pas perdu mon temps en écrivant ces lignes.

UN PASSANT.  
Ottawa, le 4 mars, 1880.

### ASSOCIATION DE TIR

L'assemblée annuelle de l'association de tir du Canada a eu lieu hier matin, dans la salle du comité des chemins de fer.

On remarquait parmi les personnes présentes : Le lieutenant-général Sir Selby Smith, le capitaine Smyth, A.D.C.; le lieutenant-colonel Botford, le lieutenant-colonel Kirkpatrick, M. P.; le lieutenant-colonel Jackson, D. A. G.; le lieutenant-colonel Mattice, B. M.; le lieutenant-colonel Bacon, le lieutenant-colonel Laurie, le lieutenant-colonel Macnaughton, le capitaine Mason, le lieutenant-colonel Scoble, le major Macpherson, le lieutenant-colonel Otter, le lieutenant-colonel Plumb, M. P.; M. Caron, M.P.; le major Macdonald, Guelph; le lieutenant-colonel Macdonald, le lieutenant-colonel Hewitt, R. M. Colledge; le capitaine Todd, M. Scriver, M. P.; M. White, M. P.; M. Brown, M. P.; l'honorable M. Baythorn, l'honorable M. McDonald, le lieutenant-colonel Bergin, M. P.; le lieutenant-colonel Osborne Smith, D.A.G.; le major Gates, (Wakfield); le lieutenant-colonel F. Fraser, M. Nelson, M. P.; l'honorable Dr Brouse, le major Domville, M. P.; le lieutenant-colonel Williams, le Dr Schultz, M. P.; le major M. B. Day; M. P.; le lieutenant-colonel Panet, l'honorable lieutenant-col. R. Masson, le lieutenant-colonel Ross, G.G.F. G.; le capitaine Parley, le capitaine Tilton, M. Wiser, M. P.; M. Thomas McKay, M. P.; le lieutenant-colonel Straubenzis, l'honorable M. Girard, le colonel C. Stuart, secrétaire; M. Hector Cameron, M.P.; le lieutenant-colonel Macpherson, trésorier; l'honorable Donald A. Smith, M.B.

Son Excellence le gouverneur-général fit son entrée à 11 heures dans la salle, accompagné du lieutenant-colonel Gzowski, qui prit le fauteuil de la présidence et demanda la lecture du rapport.

Le rapport pour l'année 1879 fait voir que le gouvernement s'est montré très généreux envers les associations provinciales. Voici le tableau des sommes reçues par chaque province :

Ontario, \$1,800.  
Québec, \$1,700.  
Nouvelle Écosse, \$1,500.  
Nouveau-Brunswick, \$1,300.  
Manitoba, \$500.  
Colombie-Britannique, \$500.  
Ile du Prince-Édouard, \$500.

Le président prononce alors les discours d'usage, dans lequel il passe en revue les principaux événements intéressant les associations de tir, qui se sont produits dans le cours de l'année, et propose quelques réformes pratiques.

Un vote de remerciements est ensuite présenté à Son Excellence le gouverneur-général, pour reconnaître le vif intérêt qu'il a toujours témoigné pour les associations de tir, et une résolution semblable est passée en l'honneur de Son Altesse Royale la princesse Louise. En présentant la motion, M. Caron, M.P., fait quelques remarques élogieuses qui soulèvent les applaudissements de l'assemblée.

Son Excellence remercie l'assemblée des résolutions qu'elle venait d'adopter et dans un discours remarquable, comme forme et comme fond, il suggère quelques idées pratiques relatives aux concours de tir. Par lant de la retraite du lieutenant-colonel Gzowski, il dit que la seule chose qui peut lui enlever les regrets de son départ est de le voir remplacé par le lieutenant-colonel Kirkpatrick, dont les talents et les qualités sont généralement appréciés.

Une résolution est adoptée pour remercier M. Masson de l'intérêt qu'il porte à l'association, lorsqu'il était ministre de la milice, et du prix de \$200 qu'il avait fondé.

Des résolutions semblables sont votées à l'honorable M. Blanchet et au capitaine Boyd, qui ont accompagné le détachement canadien au tir de Wimbledon, et Son Excellence s'étant retiré, l'assemblée procède à l'élection des officiers qui donne le résultat suivant. Nous nous contentons de donner la liste des officiers choisis pour l'Ontario et Québec :

Ontario — Le lieutenant-colonel Gzowski, le major Macdonald, le capitaine Mason, le lieutenant-colonel Otter, le lieutenant-colonel Macnaughton, le major Macpherson, le lieutenant-colonel Kirkpatrick, M. P.; le lieutenant-colonel Worsley, le lieutenant-colonel Scoble, ingénieur; le lieutenant-colonel Walker, 76 bataillon; le lieutenant-colonel Bergin, M. P.; le lieutenant-colonel Brunel.

Québec — Le lieutenant-colonel Bacon, le lieutenant-colonel Fraser, le lieutenant-colonel D'Orsonnes, le capitaine Boyd, le capitaine Balfour, A. P. Caron, M. P.; R. T. Brooks, M. P.; Alonzo Wright, M. P.; le lieutenant-colonel Strange, le lieutenant-colonel McEachern, le major Domville, le lieutenant-colonel Boer, le lieutenant-colonel Peters, le capitaine Costin.

L'Assemblée s'ajourne ensuite et sur motion il est décidé que le conseil se réunira ce matin à dix heures, dans la même salle.

tenant Flynn, le capitaine Casey, M. P.; le lieutenant-colonel Kirkpatrick, M. P.; le lieutenant-colonel Worsley, le lieutenant-colonel Scoble, ingénieur; le lieutenant-colonel Walker, 76 bataillon; le lieutenant-colonel Bergin, M. P.; le lieutenant-colonel Brunel.

Québec — Le lieutenant-colonel Bacon, le lieutenant-colonel Fraser, le lieutenant-colonel D'Orsonnes, le capitaine Boyd, le capitaine Balfour, A. P. Caron, M. P.; R. T. Brooks, M. P.; Alonzo Wright, M. P.; le lieutenant-colonel Strange, le lieutenant-colonel McEachern, le major Domville, le lieutenant-colonel Boer, le lieutenant-colonel Peters, le capitaine Costin.

L'Assemblée s'ajourne ensuite et sur motion il est décidé que le conseil se réunira ce matin à dix heures, dans la même salle.

### SERVICE A THÉ

EN  
PORCELAINE,  
(44 morceaux)  
\$5.00

C.S. Shaw & Cie  
IMPORTATEURS  
63 rue Sparks

### 100 Pardessus

100 Pardessus  
100 Usters

OUVRIERS de CHANTIERS

C. GAGNÉ ET Cie  
277, RUE WELLINGTON

### 100 Canaris Chanteurs

ESMONDES

DIFFÉRENTES NOUVEAUTÉS

Viennent d'arriver

STITT ET CIE,

Fiches de dentelle, Mouchoirs de poche de dentelle, Gravures de dentelle, Fiches de soie.

Dentelles, chez STITT et Cie,

Point de Venise, Vieux Point de Langueoc, Point d'Argentine, Dentelle de Honiton, Dentelle Maltaise.

Gants de kid, Gants de kid, nuances lumineuse, 2, 4, 6 et 8 boutons, meilleure qualité.

Bas de soie, Bas de soie pâle, lavande, crème, cardinal, aussi en noir.

Mousseline d'Inde, Mousseline d'Inde, nuances lumineuse.

Sole, Brocattelle,